



com'ette

votre transport à la demande



Communauté de Communes
du Pays de Saverne

TARIFS

25 €

3 €

Un service 100 % Com Com

Depuis 2013, le transport à la demande est organisé par la collectivité, avec un véhicule et un chauffeur dédié au service.

Qui dessert le territoire du Pays de Saverne

Tout le territoire de la communauté de communes du Pays de Saverne est couvert, vous pouvez donc circuler avec Comette dans nos 35 communes !

Comment faire ?

- 1 Il suffit de composer le **03 88 71 78 82** et vous serez directement mis en relation avec le conducteur, M. Patrick MOHR.

Vous réservez votre course au plus tard à 18 h la veille du départ, du mardi au samedi matin, avec des horaires qui privilégient un fonctionnement de type 8 h - 12 h et 14 h - 18 h.

- 2 Le jour J tenez-vous prêt 5 minutes avant l'heure prévue, le véhicule vient vous chercher à l'adresse convenue.
- 3 À la montée dans le véhicule, achetez ou présentez votre titre de transport et le conducteur vous amènera jusqu'à votre destination.

Bonne route avec Comette !



1



2



3

com'ette

vosre transport à la demande

prise de réservation au

03 88 71 78 82



Communauté de Communes
du Pays de Saverne

Comette dessert les 35 communes du territoire
de la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

Bonne route avec Comette !